



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

irrigation

Question écrite n° 72641

## Texte de la question

En Espagne, dans la région de Murcie ou d'Almeria, les agriculteurs utilisent depuis déjà quelques années avec grand succès des systèmes de goutte-à-goutte contrôlés par ordinateur qui permettent de doser les arrosages. Ces dispositifs très efficaces pour préserver et optimiser la ressource en eau ne représentent pourtant que 15 % de la consommation totale espagnole. Partout ailleurs, les déperditions sont énormes et le Gouvernement espagnol entend fermement mettre sur pied un grand plan pour l'agriculture de ce pays visant à développer voire à imposer à grande échelle cette technique novatrice d'irrigation. Concernant ce dossier, en France, nous sommes encore bien loin du compte. Compte tenu des grandes difficultés que l'agriculture rencontre en cette année 2005 au sujet de la question de l'irrigation et de la préservation et de l'optimisation de la ressource nationale en eau, il est urgent que le Gouvernement prenne des mesures d'ampleur afin à développer rapidement le système d'irrigation par goutte-à-goutte contrôlé par ordinateur. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

## Texte de la réponse

Tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour améliorer la gestion de l'eau et réduire la vulnérabilité des cultures à la sécheresse. De ce fait, la technique d'irrigation du goutte-à-goutte contrôlée, qui permet une importante économie d'eau en arrosant une fraction réduite du sol par des apports dosés, doit faire l'objet d'une attention particulière. Cependant, la capacité du sol à diffuser l'eau aux racines constitue un facteur limitant pour son utilisation. Il en est de même du coût d'installation tributaire du nombre de distributeurs à l'hectare. De plus, l'installation doit être pourvue d'un équipement sophistiqué (dispositifs de filtration, automatismes...) entraînant un surcoût de l'irrigation. Enfin, l'utilisation de cette technique en grande culture ne peut être que marginale du fait de la difficulté de sa mise en oeuvre sur des surfaces importantes. Ainsi, cette technique ne peut être appliquée indifféremment à toutes les catégories de productions. Dans la mesure où la mise en place de ces techniques nécessite des investissements importants, leur utilisation doit bénéficier aux cultures intensives, arboricoles et maraîchères à produit brut élevé, nécessitant une irrigation soutenue (pêcher, tomate, melon) où l'importance des volumes utilisés optimisera cette technique d'économie d'eau. Les sujétions inhérentes à la technique du goutte-à-goutte et ses domaines d'utilisation montrent que celle-ci ne peut être généralisée systématiquement. Toutefois, elle mérite d'être développée afin d'éviter les pratiques excédentaires et de fournir aux producteurs les moyens de raisonner et maîtriser leur irrigation par des actions d'appui technique et de formation. L'acquisition de matériels permettant le recours à des techniques économes en eau va être soutenue à partir de 2006. En effet, comme l'a annoncé le Premier ministre, un plan de modernisation environnementale des matériels agricoles va être mis en oeuvre en 2006 avec un budget de vingt millions d'euros pour la première année. Ce plan a pour objectif de soutenir l'acquisition de matériels permettant une meilleure maîtrise de l'utilisation des intrants (nitrates, phytosanitaires, eau).

Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72641

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2005, page 8290

**Réponse publiée le :** 25 octobre 2005, page 9954